

Règlement French Lota Challenge – « FLOTAC »

France LOTA Challenge



Objectif :

Organiser un challenge annuel des Lota français et de l'outre-mer avec la possibilité d'obtenir des Awards Lota France dans le temps (Bronze, Argent, Or, Platine).

Le challenge annuel :

Un challenge annuel est organisé par la division France et les stations de l'outre-mer.

Le but est de promouvoir l'activité radio par l'activation de phares (LOTA).

Tout opérateur souhaitant « activer » un phare sur le territoire métropolitain ou de l'outre-mer peut s'associer à l'opération. Toute activation de phare doit être signalée à minima 24 heures avant l'activité. Les challenge manager **sont 14AT129 Guy et 14AT202 René** sous le couvert de la division France.

Le but pour les « chasseurs » est de contacter chaque année un maximum de phares et d'obtenir dans le temps un ou plusieurs AWARDS.

Chaque année sera imprimé un nouveau diplôme de participation que vous pourrez obtenir auprès des challenge manager.

Une feuille de log officielle est disponible et mise à jour au fil du temps par les challenge managers. Elle sera téléchargeable sur l'ATFR.

Teneur du Log :

Pas d'échange progressif.

Le principe du « In The Log » ou « Log » est utilisé. **Pour être considéré valide le QSO devra mentionner, la date, l'heure GMT, la fréquence, mode et le RS.**

Date du challenge 2020 :

- du 27/06/2020 au 31/12/2020.

Restrictions :

- pas d'activité Lota durant les contest nationaux et mondiaux du groupe ALFA TANGO (CQ11WW, 42Y, WRM, etc...)
- Chaque phare ne peut pas être activé plus de 6 jours dans l'année le but étant d'activer un maximum de phares.

Distance :

- Pour que soit considérée valide l'activité, la distance maximum entre le phare et la station radio ne peut excéder 500 mètres .
- Un phare situé sur un récif, une île, doit être activé physiquement depuis ce lieu et non depuis la terre ferme (même si la distance est inférieure à 500m).

Envoi du Log « chasseurs » :

- Ils seront à **envoyer au plus tard le 31 janvier de l'année suivante**.
Par exemple le log de l'année 2020 sera envoyé au plus tard le 31/01/2021.
Les managers du challenge adresseront systématiquement une confirmation de la bonne réception de votre log (par mail).

Echange QSL :

- Chaque activant de Lota à la possibilité d'imprimer une QSL. Dans ce cas, l'opérateur désirant obtenir la carte QSL devra adresser sa QSL directement à l'opérateur du Lota et non au challenge manager. (Mention de la disponibilité de la QSL est faite dans le tableau de log officiel).

Obligation des stations activantes :

- Chaque opérateur devra apporter des preuves concernant chaque journée d'activation, position GPS, vidéo, photos sur le groupe whatsapp French Lota Challenge 2020 (1 envoyée au début de l'activation et 1 vidéo à la fin).
- Envoyer le ou les logs chaque fin de semaine au challenge manager (même si le LOTA n'a été activé qu'une seule journée).

- En cas de non envoi du log la station activante ne sera plus autorisée à activer d'autre Lota tant que la situation ne sera pas régularisée.
- Chaque opérateur est restreint à 3 activations de phares en même temps. Pour pouvoir activer un nouveau phare il faut avoir effectué un minimum 100 QSO sur l'un des 3 premiers phares et ainsi de suite. (Il y a donc possibilité d'alterner les activations des 3 phares en cours).

Obtention du diplôme annuel :

- Disponible auprès des challenge managers. E-diplôme (gratuit), diplôme papier : contribution de 2€.

Résultats challenge annuel :

- Un classement annuel sera établi chaque année. Il s'agit d'un simple classement qui sera mentionné sur le diplôme et diffusé par la division France sur les site officiels ALFA TANGO.

Awards :

- Award manager : 14AT202 - Contribution 2€ pour l'award officiel envoyé par la poste ; gratuit pour le e-award.
- 4 Catégories d'Awards seront disponibles :
 - Bronze (12 Lota),
 - Argent (25 Lota),
 - Or (50 Lota),
 - Platine (80 Lota).

**Pour toute question contacter René
ou Guy.**

Emails :

14AT202 René : 14at22@gmail.com

14AT129 Guy : moal.guy@orange.fr

Division France : atfrhq@gmail.com